AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-4-67 041799

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIEVRE, YONNE~~) INDRE-et-LOIRE, EURE-et-LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 3 au Bulletin n° 79 — 26 AVRIL 1967 — - 12 -

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER (Tous départements)

Les risques de contamination restent toujours très importants par suite de l'arrivée à maturité de nombreux périthèces. De plus une sortie de taches est à craindre dans les vergers insuffisamment protégés au début du mois d'Avril. La protection des arbres doit donc rester parfaite.

En conséquence, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement qui devra être exécuté dans les tous premiers jours de la semaine prochaine. Il devra être appliqué dès réception de cette note dans les régions où les pluies ont été suffisamment abondantes pour lessiver le dernier traitement.

TAVELURE DU POMMIER (Tous départements)

Pour les mêmes raisons il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement soit au début de la semaine prochaine, soit dès réception si les pluies ont été suffisamment abondantes pour lessiver le dernier traitement.

Il y a lieu d'être particulièrement vigilant pour les variétés de pommier à débourrement tardif, notamment la Reinette du Mans, qui arrivent à un stade où elles sont particulièrement sensibles aux contaminations.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

La maturité des périthèces du Black-Rot a été précoce cette année. Les premières projections d'ascospores ont déjà été observées. Des contaminations peuvent donc avoir lieu sur toutes les vignes qui ont au moins une feuille étalée (stade D-E).

Les premières contaminations sont toujours dangereuses car elles sont à l'origine des attaques sur grappes. Il y a donc lieu d'effectuer un traitement dès réception de ce Bulletin en utilisant un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné. Dans les vignes à débourrement plus tardif où le stade D-E n'est pas atteint il y a lieu d'attendre que la majorité des bourgeons arrive à ce stade pour traiter. Nous rappelons que les hybrides producteurs directs peuvent également être contaminés par le Black-Rot.

Dans les communes du département du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher contaminées par le Black-Rot et qui ont été définies par des arrêtés préfectoraux les traitements conseillés contre cette maladie sont obligatoires sur tous les cépages.

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P. 1166

.../...

.../...

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Les manifestations de cette maladie sont fréquentes dans les vergers négligés. Il y a donc lieu d'ajouter un produit anti-Oïdium à la bouillie destinée à combattre la Tavelure.

ARAIGNEES ROUGES

Les oeufs d'hiver de l'Araignée rouge des arbres fruitiers (Panonychus ulmi) sont parfois en nombre très important notamment dans certains vergers de l'Indre-et-Loire (région de BOURGUEIL). Les éclosions sont de plus en plus nombreuses. Il y a donc lieu d'être très attentif et d'intervenir le cas échéant afin d'éviter des dégâts toujours graves en début de végétation.

VIGNES

ROT-BRENNER

Cette maladie s'est manifestée avec une certaine virulence dans de nombreux vignobles notamment dans le SANCERROIS. Elle se caractérise par l'apparition de taches jaunâtres ou rougeâtres suivant les cépages qui se dessèchent par la suite provoquant la chute prématurée des feuilles de la base des sarments.

Des traitements précoces sont nécessaires pour éviter les manifestations de la maladie.

En conséquence, dans toutes les régions où cette maladie s'est manifestée l'année dernière il est conseillé d'effectuer un traitement en utilisant soit une Bouillie Bordelaise à 1,5 %, soit un mélange Zinèbe-Cuivre à la dose indiquée par le fabricant, soit un produit à base de Zinèbe à 0,5 % dès que les vignes auront 2 à 3 feuilles étalées.

ARAIGNEES ROUGES

Les pontes d'Araignées rouges sont très nombreuses dans certains vignobles, notamment dans les régions de BOURGUEIL, CHINON et dans la SOLOGNE. Les éclosions sont actuellement en cours. Les dégâts risquent d'être d'autant plus graves que la végétation est peu avancée.

Il y a donc lieu de surveiller attentivement les vignes sensibles afin d'intervenir rapidement le cas échéant.

CULTURES OLEAGINEUSES

CHARANCON DES SILIQUES

Le nombre des femelles matures susceptibles de pondre augmente progressivement.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement contre ce ravageur en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné. Nous insistons sur le fait que seuls les produits non toxiques pour les abeilles doivent être utilisés dès qu'un nombre de fleurs ouvertes est supérieur à 100 par mètre carré.

Dans la liste des produits homologués et en autorisation provisoire de vente seules les matières actives suivantes ont été reconnues non toxiques pour les abeilles : TOXAPHENE, POLYCHLOROCAMPHANE, ENDOSULFAN, PHOSALONE.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.